

L'Europe et le Japon ensemble pour enquêter sur Intel

Intel, premier fabricant mondial de processeurs, a-t-il violé les règles antitrust ? Le fondateur a déjà été rappelé à l'ordre au Japon, où il détient 90% du marché, et la Commission européenne diligente une enquête de ce côté de la planète.

C'est dans ce cadre que la Commission s'est engagée dans une coopération avec les autorités japonaises, et plus particulièrement la FTC, l'organisme de régulation de la concurrence au Japon, qui enquête sur les pratiques déclarées déloyales du fondateur. « *Nous coopérons avec les autorités japonaises. Nous menons une enquête similaire sur les pratiques d'Intel* », a déclaré Jonathan Todd, porte-parole de l'exécutif européen. Selon la FTC, Intel Japon a étouffé la concurrence sur le marché local des micro-processeurs en proposant des ristournes à cinq constructeurs informatiques nippons en échange de leur promesse de ne pas acheter, ou de limiter, leurs achats de puces fabriquées par des sociétés rivales comme Advanced Micro Devices et Tranmeta. L'enquête de la Commission européenne, qui fait suite à une plainte d'AMD, porterait sur des pratiques similaires en Europe? De son côté, Intel conteste la décision de la FTC, estimant que ses pratiques dans l'archipel sont « *à la fois justes et légitimes* », selon les termes d'un porte-parole de la filiale japonaise. Dans un communiqué, Bruce Sewell, directeur juridique et vice-président d'Intel, va jusqu'à observer que les conclusions de la FTC ne sont pas fondées sur une interprétation consensuelle des principes antitrust. Quant à AMD, le groupe se pose en victime: « *Se servir illégalement de ses positions sur le marché pour limiter l'innovation et, plus important encore, restreindre la liberté de choix du consommateur ne peut être toléré* », a déclaré Thomas McCoy, vice-président exécutif d'AMD en charge des affaires juridiques.